



RENCONTRE AVEC LE MINISTRE

Le 23 octobre 2012, toutes les organisations syndicales de l'ONF, représentatives des personnels de droit privé comme de droit public, ont été reçues par Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture et de la forêt. En préalable, le ministre a tenu à préciser qu'il évoluait dans un "cadre budgétaire restreint" et que de ce fait, l'ONF devait rester dans les objectifs du contrat d'objectifs et de performance (COP). Il a évoqué la faiblesse du marché du bois et de la filière (en déficit de l'ordre de 6 milliards d'euros), ainsi que les pistes ouvertes pour assurer à l'ONF des financements complémentaires, comme un prélèvement sur la taxe carbone ou une mise à contribution des agences de l'eau. Le Ministre s'est également engagé à rechercher des financements supplémentaires auprès de sa collègue de l'Environnement.

Après avoir fait part du malaise important au sein de l'établissement, malaise confirmé par l'Audit, les syndicats de l'IS ont fait état des trois demandes majeures des personnels de l'ONF :

- Un financement stable, financement allant au-delà des seuls revenus des ventes de bois et du versement compensateur. Ce financement stable permettrait à l'ONF de continuer à remplir l'ensemble de ses missions de service public en arrêtant les suppressions de postes au titre d'une RGPP « comptable » entraînant une dégradation continue des conditions de travail.
- Un arrêt de l'augmentation continue des charges pesant sur l'ONF (cf augmentation CAS pensions).
- Un grand débat sur la gestion forestière française.

Le ministre a répliqué que "l'Etat ne pouvait pas tout financer et qu'à ce jour, il devait même emprunter pour payer ses fonctionnaires"!

En conclusion, le ministre a confirmé qu'il y a un lourd malaise à l'ONF, mais que son cadre budgétaire reste restreint... Il a décidé:

- de mettre en place des groupes de travail sur l'Office, réunissant toutes les catégories de personnels,*
- de rencontrer le DG et le DRH pour évoquer avec eux tous les grands dossiers à l'arrêt (exemple = la déprécarisation),*
- de lancer après l'hiver un grand débat préparatoire à un futur projet de loi sur la Forêt dont un des objectifs sera de mobiliser des fonds pour la filière (via la banque publique d'investissement en cours de création) et d'assurer le fonctionnement de l'ONF (via de nouvelles recettes),*
- de confirmer le COP et la baisse des effectifs de l'ONF, mais il y aura une réflexion et un travail sur les aspects sociaux, dont la pénibilité.*

En conclusion : le Ministre nous écoute mais n'a pas la volonté politique d'arrêter la casse de l'ONF ...

**Pour que cette situation évolue,
nul doute que la mobilisation des personnels est nécessaire.**